

**NOT FOR DISTRIBUTION IN THE UNITED STATES, AUSTRALIA,
CANADA AND JAPAN OR IN ANY OTHER JURISDICTION IN
WHICH SUCH DISTRIBUTION WOULD BE PROHIBITED**

Annnonce préalable de l'offre publique d'acquisition

de

JBF Finance SA, Buchillon, Suisse

**pour toutes les actions d'une valeur nominale de CHF 1 chacune en mains du public
de**

Bobst Group SA, Mex, Suisse

JBF Finance SA, Buchillon, Suisse ("**JBF**") envisage de présenter vraisemblablement le 25 juillet 2022, une offre publique d'acquisition ("**Offre**") au sens des articles 125 ss. de la loi fédérale sur l'infrastructure des marchés financiers portant sur l'ensemble des actions nominatives de Bobst Group SA, Mex, Suisse ("**Bobst**"), d'une valeur nominale de CHF 1.00 chacune, en mains du public (les "**Actions Bobst**").

JBF se réserve le droit de publier l'Offre directement ou par l'intermédiaire de l'une de ses filiales (l'entité publiant l'offre, l'"**Offrante**"). Le cas échéant, JBF se portera entièrement garante des obligations contractées par l'Offrante.

Contexte de l'Offre

Bobst Group SA est une société anonyme de droit suisse dont le siège est à Mex, Suisse, et dont les actions nominatives sont cotées au SIX Swiss Exchange ("**SIX**"). Bobst est l'un des premiers fournisseurs mondiaux d'équipements et de services destinés au traitement de substrats, à l'impression et au façonnage pour les industries de l'étiquette, de l'emballage flexible, de la boîte pliante et du carton ondulé. Bobst est présente dans plus de 50 pays, opère 19 usines dans 11 pays et emploie plus de 5'800 personnes à travers le monde.

JBF Finance SA, actionnaire majoritaire de Bobst, est une société anonyme de droit suisse, dont le siège est à Buchillon, Suisse. Les actions de JBF sont détenues par plus de 60 actionnaires qui appartiennent aux familles qui descendent du fondateur de Bobst. Via l'Offre, JBF a l'intention de privatiser Bobst afin de lui offrir le meilleur environnement possible pour se concentrer sur le long terme, réaliser sa transformation numérique et conserver son rôle de point d'ancrage de la place industrielle suisse.

Termes principaux de l'Offre

Il est prévu que les termes principaux de l'Offre soient les suivants:

Objet de l'Offre L'Offre portera sur l'ensemble des actions nominatives de Bobst d'une valeur nominale de CHF 1 chacune en mains du public à la date de cette annonce préalable. L'Offre ne portera pas sur les Actions Bobst détenues par JBF ou par l'une de ses filiales directes ou indirectes.

Prix de l'Offre Il est prévu que l'Offrant offre, pour chaque Action Bobst, **CHF 78** (le "**Prix Offert**").

Le Prix Offert représente une prime de 22% par rapport au cours moyen des Actions Bobst des quatre semaines précédant la date de cette annonce préalable.

Le Prix Offert sera réduit du montant brut de tout effet dilutif affectant les Actions Bobst avant l'exécution de l'Offre, en particulier en cas d'augmentation de capital à un prix par action inférieur au Prix Offert, de remboursement des capitaux propres, de vente d'Actions Bobst par Bobst en dessous du Prix Offert, de l'émission, l'allocation ou l'exercice de droits de conversion ou d'option ou l'octroi de droits préférentiels de souscription ayant une valeur intrinsèque relatifs à des Actions Bobst, de cession d'actifs de Bobst à un prix inférieur à leur valeur de marché ou d'acquisition d'actifs par Bobst à un prix supérieur à leur valeur de marché, ainsi qu'en cas de versement d'un dividende par Bobst.

Aucun ajustement au Prix Offert ne sera fait suite à l'émission ou à la vente d'Actions Bobst ou de droits liés aux Actions Bobst en lien avec les plans de participation actuels ou futurs de Bobst ou d'attributions individuelles.

Période d'Offre Il est prévu que le prospectus d'Offre soit publié le 5 septembre 2022. Après l'expiration du délai de carence de 10 jours de bourse et pour autant que le rapport du conseil d'administration de Bobst figure dans le prospectus d'Offre, l'Offre pourra être acceptée pendant une période de 10 jours de bourse, c'est-à-dire en principe du 20 septembre 2022 au 3 octobre 2022 à 16h00, heure d'été d'Europe centrale (la "**Période d'Offre**"). L'Offrante se réserve le droit de prolonger la Période d'Offre une ou plusieurs fois. L'Offre sera de nouveau ouverte à l'acceptation pendant un délai supplémentaire de 10 jours de bourse.

Condition Il est prévu que l'Offre soit soumise à la condition qu'aucune autorité judiciaire ou administrative n'ait rendu de décision ou de mesure empêchant, interdisant ou qualifiant d'illégale, en tout ou en partie, l'Offre ou son exécution (la "**Condition**"). L'Offrante se réserve le droit de renoncer à la Condition.

La Condition demeure en vigueur jusqu'à la date d'exécution de l'Offre. Si la Condition n'est pas réalisée ou que l'Offrante n'y a pas renoncé à la date d'exécution de l'Offre, l'Offrante pourra déclarer que l'Offre n'a pas abouti ou

en reporter l'exécution pour une période de quatre mois au plus à compter de l'expiration du délai supplémentaire de la Période d'Offre (la "**Prolongation**").

Pendant la Prolongation, l'Offre demeurera soumise à la Condition, aussi longtemps que et dans la mesure où la Condition n'est pas réalisée ou que l'Offrante n'y a pas renoncé. À moins que l'Offrante sollicite un report supplémentaire de l'exécution de l'Offre et que la Commission des OPA approuve un tel report supplémentaire, l'Offrante déclarera l'Offre comme n'ayant pas abouti si la Condition n'est pas réalisée ou si l'Offrante n'y a pas renoncé durant la Prolongation.

Restrictions à l'Offre

En général

L'Offre mentionnée dans cette annonce préalable ne sera faite, ni directement ni indirectement, dans aucun pays ou juridiction dans lequel/laquelle une telle Offre serait illicite ou contreviendrait de toute autre manière aux lois ou réglementations en vigueur, ou qui exigerait, de la part de l'Offrante, une modification des termes ou des conditions de l'Offre de quelque manière que ce soit, la formulation d'une requête supplémentaire ou la réalisation de démarches supplémentaires auprès de quelconques autorités gouvernementales, de surveillance prudentielle ou d'autres organes en relation avec l'Offre. Il n'est pas prévu d'étendre l'Offre à de tels pays ou juridictions. La documentation relative à l'Offre ne doit pas être distribuée ou envoyée dans de tels pays ou juridictions. Cette documentation ne doit pas non plus être utilisée pour solliciter l'acquisition ou la vente de titres de participation de Bobst par des personnes ou entités domiciliées ou ayant leur siège dans de tels pays ou juridictions.

United States of America

The public tender offer described in this pre-announcement will not be made directly or indirectly in or by use of the mail of, or by any means or instrumentality of interstate or foreign commerce of, or any facilities of a national securities exchange of, the United States of America and may only be accepted outside the United States of America. This includes, but is not limited to, facsimile transmission, electronic mail, telex, telephone, the internet and other forms of electronic communication. This pre-announcement and any other offering materials with respect to the public tender offer described in this pre-announcement are not being, and must not be, directly or indirectly mailed or otherwise transmitted, distributed or forwarded (including, without limitation, by custodians, nominees or trustees) nor sent in or into the United States of America or to any persons located or resident in the United States of America and may not be used for the purpose of soliciting the sale or purchase of any securities of Bobst from anyone in the United States of America. The Offeror is not soliciting the tender of securities of Bobst by any holder of such securities located or resident in the United States of America. Securities of Bobst will not be accepted from holders of such securities located or resident in the United States of America. Any purported acceptance of the offer that the Offeror or its agents believe has been made in or from the United States of America will be

invalidated. The Offeror reserves the absolute right to reject any and all acceptances determined by them not to be in the proper form or the acceptance of which may be unlawful. "**United States of America**" means the United States of America, its territories and possessions (including Puerto Rico, the U.S. Virgin Islands, Guam, American Samoa, Wake Island and the Northern Mariana Islands), any state of the United States of America and the District of Columbia.

United Kingdom

This communication is directed only at persons in the U.K. who (i) are permitted participants, as defined under "European Economic Area" below, (ii) have professional experience in matters relating to investments and who fall within the definition of "investment professionals" in Article 19(5) of the Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005 (the "**Order**"), (iii) are persons falling within article 49(2)(a) to (d) ("high net worth companies, unincorporated associations, etc.") of the Order or (iv) to whom it may otherwise lawfully be communicated (all such persons together being referred to as "relevant persons"). This communication must not be acted on or relied on by persons who are not relevant persons. Any investment or investment activity to which this communication relates is available only to relevant persons and will be engaged in only with relevant persons.

Australia, Canada, Japan

The public tender offer described in this pre-announcement is not addressed to shareholders of Bobst whose place of residence, seat or habitual abode is in Australia, Canada or Japan, and such shareholders may not accept the offer.

Information

Il est prévu que des informations additionnelles sur l'Offre soient publiées électroniquement dans le même média.

Cette annonce préalable ainsi que les autres documents relatifs à l'Offre seront disponibles à l'adresse <https://investors.bobst.com/tenderoffer/>

	Numéro de valeur	ISIN	Symbole
Actions nominatives Bobst	1268465	CH0012684657	BOBNN

Lieu et date: Buchillon, 25 juillet 2022